

dodis.ch/59560

CONSEIL FÉDÉRAL

Décision présidentielle du 6 avril 1912¹

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE ET DE PHYSIOLOGIE
SPORTIVES À LAUSANNE 1913

[Berne,] 6 avril 1912

Département de l'intérieur. Proposition du 2 courant²

Par l'entremise de M. Decoppet, président du Conseil d'État du canton de Vaud, M. Pierre de Coubertin, président du comité international olympique, a adressé au Conseil fédéral l'invitation d'accepter le patronage du congrès international de psychologie et de physiologie sportives, qui se tiendra à Lausanne en 1913.³ Il est répondu à M. de Coubertin que le Conseil fédéral accepte le patronage en question.

À M. le baron P. de Coubertin, à Paris.

Extrait du procès-verbal et annexe au Département de l'Intérieur, pour communication à M. Decoppet.

1 CH-BAR#E1004.1#1000/9#10414*. Ce PVCF N° 1800 est une décision présidentielle du 6 avril 1912, rédigée par la Chancellerie fédérale.

2 Non retrouvée.

3 Cf. la lettre du Président du Conseil d'État du canton de Vaud, Camille Decoppet, au Chef du Département de l'intérieur, le Conseiller fédéral Marc Ruchet, du 1^{er} avril 1912, dodis.ch/59561.

